

*Décision du Président de la Communauté d'agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**ENVIRONNEMENT**

**ENVIRONNEMENT - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

**PLAN CLIMAT ENERGIE AIR TERRITORIAL - VERSEMENT DES AIDES FINANCIERES DU FONDS DE TRANSITION ENERGETIQUE**

Considérant que dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté d'Agglomération, le fonds de Transition Energétique (FTE) a été créé au 1<sup>er</sup> décembre 2017 pour accompagner les propriétaires aux revenus intermédiaires dans leurs travaux de rénovation énergétique.

Considérant que ce dispositif est soutenu par la labellisation du « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Considérant qu'à ce titre, des demandes ont été instruites par le Vice-président délégué en charge de l'environnement

Considérant que la conformité des dossiers présentés est attestée soit par des visites de contrôle à domicile, organisées par le service avant le confinement et depuis le confinement, soit par la présentation de pièces justificatives (facture acquittée visée des deux parties, photos des travaux),

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer les aides financières correspondantes d'un montant total de 42 642 €, aux bénéficiaires et selon les montants repris aux tableaux ci-annexés et de signer les pièces correspondantes. ]

En vertu de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 donnant délégation au Président pour l'ensemble des attributions de l'organe délibérant, à l'exception de celles mentionnées du septième au treizième alinéa de l'article L.5211-10 du code général des collectivités,

**Le Président,**

**DECIDE** d'attribuer les aides financières au titre du fonds de transition énergétique du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération, au profit des bénéficiaires et selon les montants repris dans les tableaux ci-annexés.

**DECIDE** de signer les actes qui en découlent.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité.

Fait à Béthune, le 20 mai 2020

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : 20 mai 2020  
Et de la publication le : 20 mai 2020  
Le Président,  
Certifié signé

Le Président,  
Certifié signé

**WACHEUX Alain**

**WACHEUX Alain**

## Demandes d'aides financières auprès du Fonds de Transition Energétique

### Annexe décision 2020-301

N° dossier	Type	Nom	Ville	Date de validation avant travaux	Montant total TTC du projet	Montant de l'aide communautaire
FTE067	PAC air/eau	CATOIR	Gonnehem	28/11/2018	15 571,81 €	1 000 €
FTE080	Chaudière gaz HPE	DUTRIAUX	Richebourg	15/01/2019	13 952,66 €	600 €
FTE137	Poêle à granulés	ISAMBOURG	Auchel	12/06/2019	4 989,00 €	750 €
FTE142	Isolation combles perdus, chaudière gaz HPE, menuiseries	TOUBOIS	Burbure	23/07/2019	17 396,68 €	3 866 €
FTE146	PAC air/eau	BOURDON	Lapugnoy	30/01/2020	10 700,01 €	750 €
FTE147	Chaudière gaz HPE	LEMAIRE	Lillers	01/03/2019	3 448,80 €	300 €
FTE179	PAC air/eau	YVART	Verquigneul	23/09/2019	10 774,72 €	1 000 €
FTE185	Isolation murs et toiture, chaudière gaz HPE, menuiseries	LOKIETEK	Béthune	04/10/2019	19 816,33 €	3 096 €
FTE186	Chaudière à granulés	BOROWIAK	Ligny-les-Aires	04/10/2019	20 743,65 €	2 500 €
FTE188	Chaudière gaz HPE	FERETZ	Gonnehem	25/10/2019	7 020,40 €	300 €
FTE190	PAC air/eau	CHEVALIER	Verquin	25/10/2019	10 713,00 €	1 000 €
FTE200	PAC air/eau	ROGIN	Busnes	04/11/2019	7 638,95 €	1 000 €
FTE204	Chaudière gaz HPE et poêle à bois bûches	DEGRAVE	Robecq	12/11/2019	9 857,05 €	1 050 €
FTE205	PAC air/eau	MURRAY	Ames	22/11/2019	14 823,81 €	1 000 €
FTE208	Poêle à granulés	DUMOULIN	Auchel	13/11/2019	4 650,00 €	750 €
FTE212	PAC air/eau	BATAILLE	Auchel	18/11/2019	15 464,93 €	1 000 €
FTE214	Isolation combles perdus, poêle à granulés, VMC hygro	ILLIEN	Béthune	18/11/2019	8 457,46 €	3 515 €
FTE217	Chaudière gaz HPE	DUBOIS	Norrent-Fontes	28/11/2019	3 275,94 €	300 €
FTE223	PAC air/eau	BORONAT	Bruay-la-Buissière	27/11/2019	12 551,49 €	1 000 €
FTE228	PAC air/eau	PRUVOST	Liettres	04/12/2019	15 339,93 €	1 000 €
FTE231	Poêle à granulés	CRETIN	Marles-les-Mines	13/12/2019	3 290,00 €	750 €
FTE235	Chaudière gaz HPE	MIET	Fouquières-les-Béthune	26/12/2019	4 142,74 €	300 €
FTE236	Chaudière gaz HPE	LECLERCQ	Isbergues	26/12/2019	3 310,07 €	300 €
FTE239	Poêle à granulés	PLART-GATOUX	Vendin-les-Béthune	20/01/2020	3 894,71 €	750 €
FTE240	PAC air/eau	ROISEAU	Richebourg	15/10/2019	15 683,00 €	1 000 €
FTE241	Isolation rampants de toiture, PAC air/eau et menuiseries	WOLFF	Locon	24/01/2020	48 881,76 €	6 363 €
FTE244	Isolation combles aménagés	VANCAEYZEELE	Oblinghem	28/01/2020	12 101,07 €	4 702 €
FTE245	Insert bois bûches	LEMAL	Lespesses	29/01/2020	4 517,44 €	750 €
FTE247	Isolation par l'extérieur mur pignon	DEDOURS	Maisnil-les-Ruitz	11/02/2020	9 544,63 €	1 200 €
FTE263	Poêle à granulés	BUISINE	Labourse	09/03/2020	4 300,00 €	750 €

<b>TOTAL</b>	<b>42 642 €</b>
--------------	-----------------